



Diplôme national du brevet

session 2027

Contrôle continu : 40%

Moyenne des moyennes générales obtenues par les élèves en 3^{ème} **dans l'ensemble des matières**



note (contrôle continu) (/20)



Sont également pris en compte les points supérieurs à 10 sur 20 de la moyenne obtenue dans l'un des enseignements facultatifs (latin, grec, euro, chorale)

Contrôle final : 60%

5 épreuves chacune notée sur 20 :

- épreuve de français (coefficient 2)
- épreuve de mathématiques (coefficient 2)
- épreuve d'histoire-géographie (coefficient 1,5)-
enseignement moral et civique (coefficient 0,5)
- épreuve de sciences (coefficient 2)

2 matières parmi : SVT, Sciences Physiques et Technologie

- un oral (coefficient 2)



note (contrôle final) (/20)

Moyenne des notes du contrôle continu et des épreuves finales en tenant compte des pourcentages :

$$\text{note finale} = \text{note (CC)} \times 0,4 + \text{note (CF)} \times 0,6$$

Si la note finale est supérieure ou égale à 10/20, l'élève obtient le brevet.

Mentions :

- **Assez bien** si la note finale est comprise entre 12/20 et 14/20
- **Bien** si la note finale est comprise entre 14/20 et 16/20
- **Très bien** si la note finale est comprise entre 16/20 et 18/20
- **Très bien avec félicitations du jury** si la note finale est supérieure ou égale à 18/20

A noter :

L'obtention du brevet **n'est pas obligatoire** pour un passage en 2nde générale et technologique ou en voie professionnelle

Diplôme National du Brevet

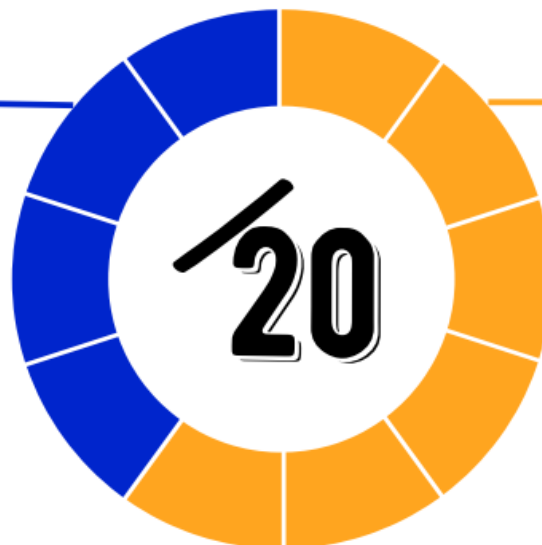
40 %

contrôle continu

Moyenne annuelle pour toutes les matières coefficient 1:

Arts plastiques, EMC, EPS, Français, Histoire-Géographie, LV1, LV2, Mathématiques, Musique, Physique-Chimie, SVT, Technologie.

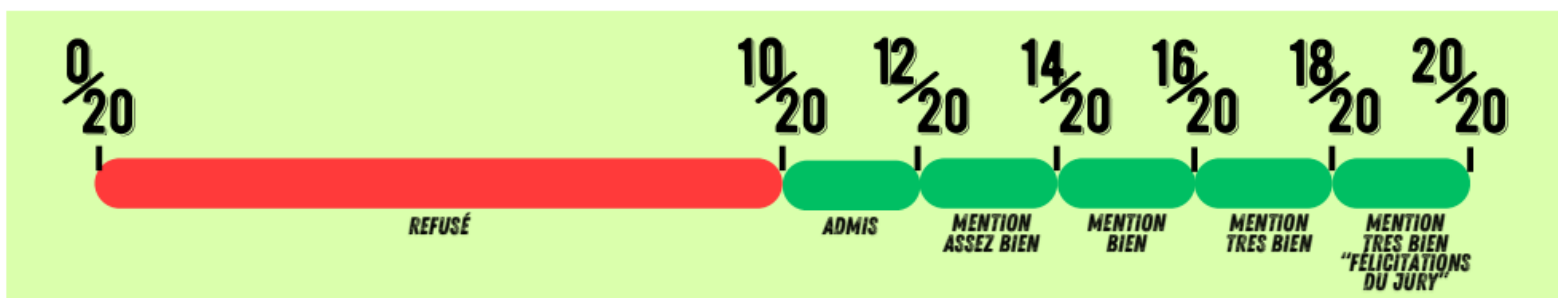
Option (Latin, Grec, Euro, Chorale): seuls les points supérieurs à 10/20 de la moyenne annuelle sont pris en compte.



60 %

épreuves terminales

- **1 épreuve orale** (coef 2) portant sur un projet (HDA, Dossier d'orientation, Lapbook EMC, Chorale, éco-délégués)
- **4 épreuves écrites:**
 - Français (coef 2) → 3h;
 - Mathématiques (coef 2) → 2h;
 - Histoire-géographie (coef 1,5) et EMC (coef 0,5) → 2h;
 - Sciences (coef 2) → 1h



Le **passage en 2nde** est toujours décidé en conseil de classe

Exemple : voici les résultats obtenus par un élève de 3^{ème}

Contrôle continu

Moyennes annuelles :

Français	Maths	HG	EMC	Anglais	Espagnol	Musique
11,7	10,4	12,6	12,9	13,1	13,5	15,5

Arts plastiques	Technologie	SVT	Physique	EPS	Latin
14,5	10,8	10,1	9,8	14	16

$$\frac{11,7 + 10,4 + 12,6 + 12,9 + 13,1 + 13,5 + 15,5 + 14,5 + 10,8 + 10,1 + 9,8 + 14 + 16}{12}$$

note (contrôle continu) $\approx 12,91$

Contrôle final

Français : 15,5/20

Maths : 12/20

Histoire-Géographie : 13,5/20

EMC : 16/20

Sciences : 11/20

Oral : 18/20

$$\frac{15,5 \times 2 + 12 \times 2 + 13,5 \times 1,5 + 16 \times 0,5 + 11 \times 2 + 18 \times 2}{10}$$

note (contrôle final) $\approx 14,12$

$$\text{note finale} = 12,91 \times 0,4 + 14,12 \times 0,6 \approx 13,64$$



L'élève obtient donc le brevet avec la mention assez bien.

Calendrier

Epreuves d'entraînement :

- brevet blanc : 31 mars et 1^{er} avril 2027
- oral blanc : date à fixer (courant mai 2027)

Epreuves finales :

- oral : date à fixer (courant juin 2027)

Calendrier

- 4 épreuves écrites :

 CALENDRIER DES ÉPREUVES ÉCRITES	
 Jeudi 24 juin 2027	Français — 1^{re} partie : grammaire et compétences linguistiques, compréhension et compétences d'interprétation, dictée 8 h à 9 h 30 2^e partie : rédaction 9 h 45 à 11 h 15
 Vendredi 25 juin 2027	Histoire-géographie et enseignement moral et civique 8 h à 10 h
 Lundi 28 juin 2027	Sciences — physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie 8 h à 9 h Mathématiques 10 h à 12 h